

PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Bureau

Jeudi 26 novembre 2026

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Finances

Afin de permettre à la Commission de la comptabilité de disposer d'une vision complète de l'exécution budgétaire tout en préservant le niveau d'information dont elle bénéficie actuellement et afin de se conformer à une recommandation de la Cour des comptes, le Bureau a décidé de recourir à l'article 171.1 du Règlement du Parlement et d'interpréter la notion de « état des engagements budgétaires » à l'article 169.4 du Règlement du Parlement comme étant un état des « crédits d'engagement et de liquidation ».

Organisation

Le Bureau a marqué son accord de principe sur la participation de trois membres du Parlement et d'un fonctionnaire du Greffe à la réunion du Réseau parlementaire mondial de l'OCDE organisée à Paris (France) les mardi 9 et mercredi 10 février 2027.

Marchés publics

Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public de travaux relatif à la mise en conformité et la maintenance des installations de détection incendie des bâtiments du Parlement à la S.A. Établissement Dumay-Mior, sise rue de Bordeaux, 45 à 6040 Jumet.
(Décision du Bureau du 12 novembre 2026)